

Mesdames, Messieurs les députés,

Simple citoyen Français, je suis atterré, sidéré et effrayé de constater que le Président Emmanuel Macron et le gouvernement conduit par Édouard Philippe ont ordonné des bombardements, « des frappes qui ne changent rien » selon les propos du Président, sur un État souverain en piétinant le Droit International et en mettant en danger la vie des peuples.

- Qu'est devenue la politique étrangère Française et la République Française ?
- La France est-elle un État de Droit ?
- La France est-elle le pays des Droits de l'Homme ?
- La France respecte-t-elle la Vie du Peuple Français et celle des autres peuples ?
- La France est-elle un État souverain ou une colonie anglo-saxonne ?
- La France est-elle une démocratie représentative ou une dictature – renommée dans la novlangue d'Orwell « verticalité du pouvoir » par le Président Emmanuel Macron ?
- Les députés représentent-ils le peuple Français et ses intérêts ou sont-ils les simples serviteurs dociles d'un gouvernement de plus en plus autoritaire ?

Au regard de l'ingérence illégale et illégitime de l'État Français, depuis 2012 jusqu'à ce jour, dans la politique intérieure comme dans l'atteinte à l'intégrité territoriale de l'État souverain de la Syrie, ces questions se posent dramatiquement tant les gouvernements successifs ont commis, du fait de cette ingérence, de graves violations de la Constitution Française, de la Charte de l'ONU, des Droits de l'Homme...etc...

Cette ingérence illégale et illégitime, entreprise et perpétuée par ces gouvernements successifs au prétexte scandaleusement cynique de la protection des civils et du respect des Droits de l'Homme, a en réalité conduit, dès 2012, à précipiter la Syrie dans une guerre civile effroyable.

En avril 2018 en Syrie, État dont la population est estimée à 24 millions d'habitants et où vivaient en paix jusqu'en 2011 de nombreuses communautés ethniques et religieuses, le bilan funeste de cette guerre, provisoire tant que la guerre perdure, est le suivant :

- Près de 400 000 morts ( 320 000 morts en mars 2017 )
- Des centaines de milliers de blessés et/ ou handicapés
- plus de 12 000 000 d'exilés ou déplacés à l'intérieur de la Syrie
- quantité d'infrastructures du pays détruites dont le montant s'élève au moins à plusieurs centaines de milliards de dollars
- ...etc...

Les gouvernements successifs de l'État Français ont une lourde responsabilité dans ce bilan effroyable, notamment parce que, depuis 2012, l'État Français a formé, assisté et armé des soi-disant « rebelles » afin de les soutenir pour renverser le gouvernement Syrien dirigé par Bachard Al Assad.

En réalité et pour le plus grand malheur du peuple Syrien, l'État Français a armé directement et/ou indirectement des groupes terroristes et/ou islamistes radicaux, tel Al-Nosra ( Al Qaïda en Syrie ), groupe terroriste que l'État Français est censé combattre en Syrie comme ailleurs. Tout ceci est largement documenté et a d'ailleurs été dénoncé, entre autres, par certains députés sous la présidence de François Hollande...mais aucune enquête parlementaire n'a été ouverte !?

Le gouvernement conduit par Édouard Philippe sous la présidence d'Emmanuel Macron a non seulement poursuivi mais a amplifié la politique d'ingérence belliqueuse, illégale et illégitime de la France à l'encontre de l'État souverain de la Syrie.

En effet, l'État Français a accusé, sans aucune preuve digne de ce nom, le gouvernement Syrien d'avoir réalisé le 7 avril dernier une « attaque chimique » sur la Ghouta orientale dans la banlieue de Damas qui aurait causé une quarantaine de morts civils.

Cette « attaque chimique » est hautement sujette à controverse et rien ne prouve à ce jour qu'elle n'est pas une fiction orchestrée et filmée par l'organisation des « Casques Blancs » - organisation proche voire faisant partie de groupes islamistes radicaux – comme de plus en plus d'informations tendent à le prouver.

Plus inquiétant, l'État Français a décidé de ne pas attendre les résultats de l'enquête officielle de l'OIAC sur cette prétendue « attaque chimique » qui devait débiter le 15 avril. L'État Français, sans soumettre sa décision au vote du Parlement, a décidé aux côtés des États-Unis et de la Grande Bretagne de bombarder trois sites prétendument « arsenal chimique clandestin ».

Pour toute personne dotée d'un minimum de bon sens, que l'État Français prétende avoir bombardé un « arsenal chimique clandestin » relève soit de la démence, car l'État Français se serait rendu coupable de crimes de guerre et de crimes contre l'Humanité du fait des milliers de morts que ces bombardements auraient inmanquablement causés par la dispersion des agents chimiques, soit de la désinformation et du mensonge.

On ne peut que se réjouir, et le peuple Syrien encore plus, que ces bombardements n'aient fait aucune victime et qu'il ne s'agissait pas de sites abritant « un arsenal chimique clandestin », ce d'autant qu'au moins un des sites était sous surveillance de l'OIAC depuis des années.

Quoi que soient réellement ces sites, il n'en demeure pas moins que l'État Français a déclenché, sans mandat de l'ONU et sans même attendre les résultats de l'enquête de l'OIAC, un acte de guerre illégal et illégitime à l'encontre de la Syrie, État souverain et membre de l'ONU... et le Président de déclarer devant le Parlement Européen le 17 avril :

« Ces frappes ne règlent rien ». « Elles mettent fin simplement à un système auquel nous nous étions habitués aussi qui est en quelque sorte que le camp du Droit serait devenu le camp du faible ».

Au vu de ces propos, cet acte de guerre est non seulement illégal et illégitime mais de plus totalement insensé puisque « ces frappes ne changent rien » mais qu'à l'inverse elles ont mis en danger le peuple Syrien et mettent également en danger le peuple Français par de possibles représailles.

D'autre part, les propos du Président Emmanuel Macron visant à justifier la violation du Droit pour légitimer les bombardements sont profondément alarmants car si l'État Français lui-même se donne le droit de violer le Droit, selon sa seule appréciation et son bon vouloir, alors c'est la porte ouverte à la dictature ou à l'anarchie.

En cas d'une nouvelle, éventuelle et prétendue « attaque chimique » en Syrie, quelles seraient les prochaines cibles de bombardements décidées par l'État Français, le gouvernement Syrien lui-même ? Où alors, l'État Français décidera-t-il de mener une guerre au sol avec des troupes de l'armée française ?

La désinformation et le mensonge au peuple Français par l'État Français sur l'objectif des bombardements visant prétendument un « arsenal chimique clandestin » sont tout aussi alarmants tant par la volonté délibérée de manipuler l'opinion publique que par sa mise en œuvre qui a nécessité la complaisance et/ou la complicité de nombre de responsables au plus haut niveau de l'État.

Enfin, ces bombardements illégaux et illégitimes - « qui ne changent rien » -, condamnés par nombre d'États, démontrent une fois de plus que l'État Français a abandonné la souveraineté de sa politique étrangère notamment aux États-Unis et à la Grande Bretagne et que l'État Français défend des intérêts qui ne sont ni ceux de la France en tant qu'État, et encore moins, ceux du peuple Français.

Ceci est déjà patent depuis mars dernier et l'affaire « Skripal » puisque l'État Français s'est engouffré derrière les États-Unis et la Grande-Bretagne pour clamer haut et fort « la hautement probable » responsabilité de la Russie dans l'empoisonnement d'un ex-agent de renseignement russe et de sa fille et provoqué la plus grave crise diplomatique depuis la crise des missiles de Cuba en 1962 !

Ceci avant même que les résultats des enquêtes de l'OIAC et du laboratoire britannique de Porton Down ne révèlent qu'aucun laboratoire ni aucun État ne pouvaient, au vu des échantillons, être identifiés comme coupables de cet empoisonnement ; donc ni plus ni moins la Russie que tout autre État.

Il est particulièrement inquiétant et même effrayant de constater que l'État Français condamne et sanctionne des États souverains, sans aucun recul ni aucune preuve et sans même attendre les résultats d'enquêtes officielles menées par l'OIAC.

Ainsi, le constat, terrible et dramatique, est que le Président de la République et le gouvernement conduit par Édouard Philippe représentent une menace significative, pour l'État de Droit, pour la paix dans le monde et pour la vie des peuples Français et Syriens comme pour celles des autres peuples.

Je considère que le Président de la République et le gouvernement conduit par Édouard Philippe ne sont pas dignes de la confiance indispensable qu'exige la charge, exceptionnelle de responsabilités dans un pays doté d'une population de 66 millions d'habitants, de la représentation du peuple Français, du respect de ses Droits les plus fondamentaux et de ses intérêts.

Aussi, j'ai utilisé le seul recours juridique dont dispose un simple citoyen Français, pour dénoncer la politique illégale, illégitime et belliqueuse conduite depuis 2012 jusqu'à nos jours, par les gouvernements successifs de l'État Français à l'encontre de l'État Syrien, en adressant une saisine à la Commission des Requêtes de la Cour de Justice de la République.

Mesdames, Messieurs, l'Assemblée nationale a notamment pour prérogative de contrôler la politique mise en œuvre par le Président de la République et le gouvernement.

Au vu de la grave et dangereuse dérive autoritaire du Président Emmanuel Macron et du gouvernement conduit par Édouard Philippe dans la politique belliqueuse à l'encontre de l'État Syrien, les députés ont le Devoir d'ouvrir une ou plusieurs enquêtes parlementaires sur cette politique et mettre en œuvre tous les moyens que vous confère la Constitution Française pour faire cesser dans les plus brefs délais,

- cette politique illégale, illégitime et belliqueuse de l'État Français à l'encontre de l'État Syrien et contraire à la Constitution Française, au Droit International, au maintien de la paix dans le monde, au respect des Droits les plus fondamentaux
- cette dérive autoritaire de l'État Français qui s'est autorisé un acte de guerre illégal et illégitime mettant en danger encore plus la vie du peuple Français et celle des autres peuples
- cette soumission de la politique étrangère de l'État Français à la politique étrangère belliqueuse des États-Unis et de la Grande Bretagne
- cette duplicité de l'État Français dans sa « lutte contre le terrorisme » tout en autorisant la vente d'armes de l'industrie française à des États qui sont des sponsors reconnus de groupes terroristes et/ou de groupes islamistes radicaux
- cette désinformation et cette communication mensongère de l'État Français visant à faire accepter à l'opinion publique des décisions illégales et/ou illégitimes

De plus, l'Assemblée Nationale doit examiner un projet de modification de la Constitution Française.

Suite aux bombardements en Syrie du 13/14 avril décidés par l'État Français, il apparaît essentiel de profiter de ce projet pour apporter une modification qui empêchera, à l'avenir, l'État Français de pouvoir, sans vote préalable à l'Assemblée Nationale, déclencher un acte de guerre sans que l'État Français n'ait officiellement déclaré être entré en guerre contre un autre État ou en cas de riposte suite à l'agression militaire par un autre État sur le territoire Français.

Cette modification est d'autant plus impérative et urgente à l'heure où le Président et le gouvernement ambitionnent manifestement de modifier la Constitution Française pour s'accaparer encore plus de pouvoirs et réduire ceux du Parlement.

Pour clore ce courrier, il est hautement probable que nombre de députés aient déjà toutes les informations suffisantes, diversifiées et probantes sur ces sujets mais au cas où certains en manqueraient, je vous prie de trouver ci-joint les documents qui ont accompagné ma saisine de la Commission des Requêtes de la Cour de Justice de la République.

Certain que vous porterez toute votre attention à ce courrier et à ces documents et que vous vous montrerez dignes de l'exercice de votre fonction de représentants du peuple Français et des ses intérêts, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les députés, l'expression de mes respectueuses salutations.

Eric GYSSLER